

CHRONIQUE

Décentralisation musicale

(Suite)

J'ai été heureux, en lisant le dernier numéro du *Courrier*, de constater que notre collaborateur, Victor Debay, partageait absolument mes opinions sur la *Décentralisation musicale*. Son intéressant article, très documenté, démontre la nécessité pour les jeunes compositeurs d'établir en province des débouchés à leurs productions.

Ceci est donc bien établi : Paris est maintenant insuffisant pour exécuter l'énorme quantité d'œuvres nouvelles qui chaque jour éclosent ; aux autres villes, la tâche de les produire, — et pour cela même, de posséder des orchestres capables. Aujourd'hui, j'envisagerai la question de décentralisation sous un autre aspect : je veux parler des résultats de second ordre qui naîtront de l'existence de nouveaux orchestres.

J'ai écrit dans ma lettre que publia le *Courrier* du 15 septembre, que j'estimais chaque ville de France comme étant apte à fournir par elle-même un orchestre normal. Ma plume a exagéré un peu ma pensée qui se réduit à ceci, c'est que chaque centre peut fournir les bases d'un petit orchestre, c'est-à-dire le *quatuor*, quelques *bois*, un peu de *cuvres*... et c'est tout.

Victor Debay, dans son dernier article écrit : « chaque ville peut fournir les éléments musicaux à qui persévère dans la tâche ardue de les chercher, les instruire et les diriger ». Je suis absolument de son avis quant au principe, — mais dans la pratique je crois que peu de chefs auront le courage et la patience d'apprendre à un amateur ayant simplement des notions élémentaires de solfège, la pratique du basson, du cor chromatique, du trombone ou du hautbois ! On peut agir ainsi pour fonder une société chorale, — j'en connais des exemples — mais, chanter convenablement dans une partie de chœur, est bien moins difficile que de jouer d'un instrument presque toujours soliste, comme ceux précé-

demment cités. Or, dans les *petites villes* de province, on ne trouve presque jamais de bassons, cors, trombones, hautbois, — les contrebasses même font souvent défaut.

Cette pénurie d'instrumentistes ne doit pourtant pas être un obstacle à la formation d'un orchestre ; quand une ville n'a pas les éléments nécessaires, elle n'a qu'à les faire venir, ... c'est simple ! Et cela sera justement une des bonnes conséquences de la décentralisation que de forcer les artistes Parisiens à l'émigration.

Victor Debay dit avec raison qu'il y a dans notre capitale pléthore de compositions, ... et de compositeurs, — et j'ajouterai qu'il y a également beaucoup trop d'instrumentistes !

Il est difficile de se figurer le nombre de musiciens qui ne gagnent pas aisément leur vie à Paris.

Ceci est pourtant très explicable. — Chaque année le *Conversatoire* sacré artistes, quantité de jeunes gens qui, munis de leur brevet de capacité, — ou même sans l'avoir obtenu ! — viennent grossir le groupe sans cesse croissant des enseignants. Joignez à cela le nombre incalculable de musiciens de province, qui, munis d'un quelconque premier prix et farcis d'illusions, viennent à Paris pour donner des leçons. Ajoutez une longue liste d'étrangers venant dans notre capitale faire métier de professeurs, — et vous comprendrez facilement pourquoi nombre d'artistes de talent végètent.

Ceux-là n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Ils devraient se rendre compte que si le nombre des maîtres de musique augmente chaque année, il n'en est pas ainsi des élèves, — et raisonnablement ils pourraient aller chercher ailleurs le gain qu'ils ne peuvent trouver. — Mais la province les effraie tous, ils ne peuvent pas concevoir qu'en dehors de Paris l'art puisse avoir droit de cité. Cette idée absolument fausse est généralement répandue.

Je citerai un exemple.

Je connais un jeune premier prix de piano du Conservatoire, — il doit avoir 21 ans, — à qui l'on offrit une place de professeur au Conservatoire d'une de nos plus grandes villes. Ce devait être en remplacement d'un artiste décédé qui, grâce à de nombreuses leçons particulières jointes au traitement alloué par la municipalité, arrivait bon an, mal an à gagner de 3,500 à 4,000 francs. On assurait au

jeune lauréat les mêmes bénéfices, car aucun professeur sérieux ne pouvait prétendre dans cette ville à le supplanter auprès de cette importante clientèle. Le pianiste refusa, préférant végéter à Paris, gagnant péniblement sa vie avec de modestes leçons, et en jouant chaque soir dans un café, que d'aller, — selon sa propre expression, — *s'enterrer dans un trou* (ce trou avait 70,000 habitants !). Une dame étrangère obtint la place refusée par ce jeune dédaigneux, — elle en est enchantée.

On me dira que cet exemple est une exception ? — Hélas, non ; beaucoup, — pour ne pas dire presque tous, — agissent ainsi. Dès que les instrumentistes sont en possession de leur premier prix, — récompense que la plupart obtiennent avant l'âge de vingt ans, — ils n'ont plus qu'un souci : donner un concert chaque année. Pour vivre et parer aux frais de ce concert annuel, ils donnent des leçons à n'importe quel prix, et jouent n'importe où.

S'ils ont de belles connaissances, les frais du concert sont couverts, — sinon, leur bourse s'allège de quelques centaines de francs.

Voici pour les virtuoses, — mais combien aussi sont malheureux certains musiciens d'orchestre. Ils ne trouvent pas toujours de places et attendent quelquefois avec impatience la saison d'été qui leur procurera quelques modestes billets en rémunération d'un travail acharné, éreintant, — de casino.

Eh bien ! si la décentralisation s'opère comme je le souhaite, c'est-à-dire dans chaque ville, — l'émigration sera forcée, parce que nécessaire.

Notre collaborateur cite la ville de Privas comme se suffisant à elle — même pour la formation d'un orchestre ; mais cela, grâce au concours de tous les musiciens de la *contrée*, — il en vient même de Valence ! — ajoute-t-il quelques lignes après. Or le temps sera, pour Privas comme pour toute autre ville, où ses musiciens ne pourront plus faire appel au concours des voisins, pour cette raison que les voisins eux-mêmes auront leur orchestre ! et alors il faudra bien faire appel aux collègues de Paris.

Les plus nécessiteux commenceront, poussés par le besoin ; — puis les nouvelles tendances de la province vers l'art, encourageront les autres qui, eux aussi partiront quand ils verront les compo-

seurs ne pas dédaigner de venir offrir la primeur de leurs œuvres à ces nouveaux orchestres. Et l'exode continuera sans cesse ; les Prix de Rome et les jeunes compositeurs partiront également pour aller diriger ces concerts emportant avec eux leurs fougues enthousiasme et leurs idées nouvelles, — et ce sera un bienfait que leur arrivée au pupitre, forçant à disparaître toute cette catégorie de chefs d'orchestre de petits théâtres ou de casino qui se sont estimés aptes à diriger parce qu'ils ont rôclé durant quelques années dans des concerts. Tous ces incapables, — il y en a bien sept sur dix, — reprendront alors leur place dans l'orchestre où ils rendront des services :

Vous parlez, — mon cher Debay, — de la réalisation probable de ces temps espérés par moi ! — vous avez raison, je crois sincèrement qu'il arrivera une époque où toutes les villes de France seront autant de colonies musicales restant en perpétuelle communion d'Art avec leur métropole : Paris, — toute la Province sera un immense champ où la capitale viendra cueillir les plus belles fleurs dont elle a besoin. Les jeunes, dès la fin de leurs études, iront demander à tous ces nouveaux centres artistiques l'expérience qu'ils n'ont pas encore ; — les compositeurs en dirigeant des orchestres se familiariseront avec les maîtres et leurs œuvres, et auront à leur disposition une phalange de musiciens capables d'essayer leurs travaux. Et Paris aura alors des exécutions parfaites, tandis que la Province par d'excellents concerts éduquera tout son public et l'amènera peu à peu à la compréhension des complexes, mais si belles œuvres nouvelles. — Voilà mon souhait, — puisse-t-il se réaliser !

Dans un prochain article j'étudierai les moyens qui me paraissent les plus propres à l'essai de décentralisation dans chaque ville. — Mais en attendant cette réalisation que je crois lointaine, je conseillerai à ceux qui ne réussissent pas à Paris d'aller travailler dans d'autres villes ; — qu'ils ne se croient pas déshonorés de quitter la Butte !... et puis, pourquoi se faire une idée si lugubre de la vie de province ?... si leur exode les mène dans une ville morose ?... ils la rendront gaie !

RHENÉ-BATON.